

Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) : programme de l'assemblée des délégués à Lausanne

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

21

Invitation au Congrès annuel des délégués de l'USAL suisse Lausanne et Montreux

Samedi 27 et dimanche 28 juin 1970

Mesdames, Messieurs,

La Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement vous invite à Lausanne les 27 et 28 juin prochain pour le 51^e Congrès des délégués de l'USAL suisse. Nos membres et la ville se réjouissent particulièrement de l'honneur de vous recevoir, puisqu'une telle occasion ne s'était pas reproduite depuis plus de vingt ans.

Le Congrès de l'USAL promet d'être particulièrement animé, car sa date correspond avec celle de la Fête à Lausanne pendant laquelle toute la ville est en liesse, dans une ambiance originale et avec d'innombrables attractions.

La Fête à Lausanne présentera notre exposition « Le logement moderne » dans un lieu particulièrement bien choisi. La journée du dimanche 28 juin se passera sur le lac Léman avec trois heures de croisière sur le Haut-Lac et sera couronnée par un repas gastronomique à Montreux.

Le programme de travail du congrès sera aussi important que les réjouissances. Le Palais de Beaulieu nous accueillera samedi 27 juin dans sa salle des fêtes. L'orateur du

jour, M. Alfred Bussey, conseiller national, présentera son exposé de fond sur le sujet qu'il a choisi:

Pour une politique du logement efficace, création de fonds publics d'investissement.

La pénurie de logements sévit de plus en plus durement dans nos grandes villes. Il appartient aux pouvoirs publics et aux coopératives d'habitation de se mettre à l'œuvre et de donner l'exemple.

Nul doute que ce sujet ne soit d'actualité et ne vous intéresse.

Dans l'attente de vous recevoir, nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue en Pays romand.

Section romande de l'USAL

Le président: Le secrétaire:

A. Maret F. Hermenjat

Programme de l'Assemblée des délégués à Lausanne

Samedi 27 juin 1970

10 h. 30 Séance du Comité central au Restaurant du Rond-Point de Beaulieu (1^{er} étage, entrée avenue des Bergières 6).

14 h. Assemblée générale de la Société de cautionnement hypothécaire des Sociétés suisses d'habitation et de construction au Palais de Beaulieu (salle A).

14 h. 45 Assemblée des délégués à la salle des fêtes du Palais de Beaulieu.

Ordre du jour:

1. Souhaits de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 1969 à Zurich.
3. Rapport annuel du Comité central pour l'exercice 1969.
4. Comptes 1969:
 - a) de l'USAL;
 - b) du Fonds de roulement.

5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
6. Fixation de la cotisation annuelle.
(Le Comité central propose 1 fr. par logement et par an.)
7. Election complémentaire au Comité central.
8. Propositions.
9. Conférence de M. Alfred Bussey, directeur des Finances de la Ville de Lausanne et conseiller national:

**Pour une politique
du logement efficace,
création de fonds publics
d'investissement.**

Traduction simultanée.

La soirée du samedi, y compris le souper, est libre. La carte de participant comporte un coupon permettant aux

congressistes de prendre part à la Fête à Lausanne qui se déroulera à la même date.

Dimanche 28 juin 1970

9 h. 45 Embarquement à Ouchy.
Croisière sur le Haut-Lac jusqu'à 12 h.

12 h. 30 Repas de fête au Montreux-Palace (Rotonde).

15 h. Retour par bateau.

16 h. Arrivée à Ouchy.

16 h. 15 Cars pour Lausanne-Gare.

Cotisation annuelle (point 6 de l'ordre du jour)

Proposition du Comité central:

Etant donné les tâches croissantes de l'USAL et le renchérissement qui va augmentant, il sera proposé à l'assemblée des délégués de porter la cotisation annuelle à 1 fr. par logement.

Communications générales

1. Les cartes de vote et les cartes de commande pour les cartes de participant ainsi que pour la réservation de chambre d'hôtel seront envoyées aux coopératives directement par la section correspondante.
2. Les cartes de participant doivent être commandées jusqu'au 10 juin 1970 au plus tard auprès de:

Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)
Section romande
Avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
3. Réservation de chambres d'hôtel par carte de commande spéciale.
4. Le Bureau du congrès se trouve:
dès 9 h., à la gare CFF de Lausanne;
l'après-midi, dès 13 h., dans le hall d'entrée du Palais de Beaulieu.
5. Coût de la carte de participant: 65 fr.
Sont compris: repas de fête, carte pour le trolleybus le samedi, croisière sur le lac, car Ouchy-Lausanne-Gare, insigne de fête, un bon pour la Fête à Lausanne, un présent.

Pour tous renseignements complémentaires, le Secrétariat central de l'USAL, Bucheggstrasse 107, 8057 Zurich, tél. (051) 28 42 40, et le Secrétariat de la Section romande, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 24 98, sont à votre disposition.